

## Femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance en 2019

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

([https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport\\_charges\\_et\\_produits\\_-\\_propositions\\_de\\_lassurance\\_maladie\\_pour\\_2022\\_juillet\\_2021.pdf](https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf)).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Femmes ayant une Affection de Longue Durée avec codes CIM-10 de cancer du sein (y compris les formes in situ) avec date de début antérieure à l'année n-1, et/ou femmes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique pour cancer du sein au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou relié), ou des années n à n-1 (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale). Le cancer actif prime sur le cancer sous surveillance (voir la fiche correspondante).

- Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ce facteur.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 496 000 femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance. Les âges moyen et médian sont respectivement de 69 ans et 70 ans. La part des femmes âgées de plus de 75 ans est de 35%. Dans l'ensemble, 96% des femmes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le cancer du sein de la femme. Le taux brut tous régimes confondus est de 14,33‰ femmes (le dénominateur correspondant aux 34 619 900 femmes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 7,41‰ femmes. Parmi les femmes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 1,23‰ sont prises en charge pour cancer du sein sous surveillance, contre 2,52‰ de la population générale de même âge (taux standardisés : 1,68‰ contre 2,49‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	0	0	0	0	0	0	0
Taux brut	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	< 100	1 400	71 000	105 800	146 200	171 600	496 000
Taux brut	0‰	0,17‰	8,11‰	24,53‰	37,91‰	43,14‰	14,33‰
<b>Total<sup>(1)</sup></b>							
Effectif	< 100	1 400	71 000	105 800	146 200	171 600	496 000
Taux brut	0‰	0,09‰	4,2‰	12,73‰	20,04‰	26,03‰	7,48‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

<sup>(1)</sup> Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total <sup>(2)</sup>		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	0	0‰	0‰	56 500	13,78‰	13,85‰	56 500	7,16‰	7,07‰
Bourgogne-Franche-Comté	0	0‰	0‰	21 500	15,12‰	13,67‰	21 500	7,86‰	6,96‰
Bretagne	0	0‰	0‰	24 100	13,92‰	12,89‰	24 100	7,24‰	6,64‰
Centre-Val de Loire	0	0‰	0‰	19 600	14,84‰	13,79‰	19 600	7,76‰	7,03‰
Corse	0	0‰	0‰	2 700	17,33‰	15,33‰	2 700	9,03‰	7,75‰
Grand Est	0	0‰	0‰	43 900	16,07‰	15,40‰	43 900	8,37‰	7,90‰
Guadeloupe	0	0‰	0‰	2 000	9,42‰	8,98‰	2 000	5,21‰	4,82‰
Guyane	0	0‰	0‰	300	3,26‰	6,32‰	300	1,78‰	3,20‰
Hauts-de-France	0	0‰	0‰	45 200	14,72‰	15,54‰	45 200	7,67‰	8,10‰
Ile-de-France	0	0‰	0‰	85 200	13,50‰	16,47‰	85 200	7,07‰	8,46‰
Martinique	0	0‰	0‰	1 600	8,00‰	7,18‰	1 600	4,46‰	3,89‰
Mayotte	0	0‰	0‰	< 100	0,62‰	1,12‰	< 100	0,34‰	0,56‰
Normandie	0	0‰	0‰	26 600	15,57‰	14,78‰	26 600	8,14‰	7,63‰
Nouvelle Aquitaine	0	0‰	0‰	48 500	15,53‰	13,86‰	48 500	8,13‰	7,10‰
Occitanie	0	0‰	0‰	45 100	14,61‰	13,65‰	45 100	7,62‰	6,96‰
Pays de la Loire	0	0‰	0‰	26 900	13,68‰	13,50‰	26 900	7,10‰	6,91‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0‰	0‰	42 700	15,66‰	14,46‰	42 700	8,22‰	7,44‰
Réunion	0	0‰	0‰	2 700	5,46‰	7,18‰	2 700	2,87‰	3,71‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

<sup>(2)</sup> Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité  
des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance par classe d'âge en 2019**

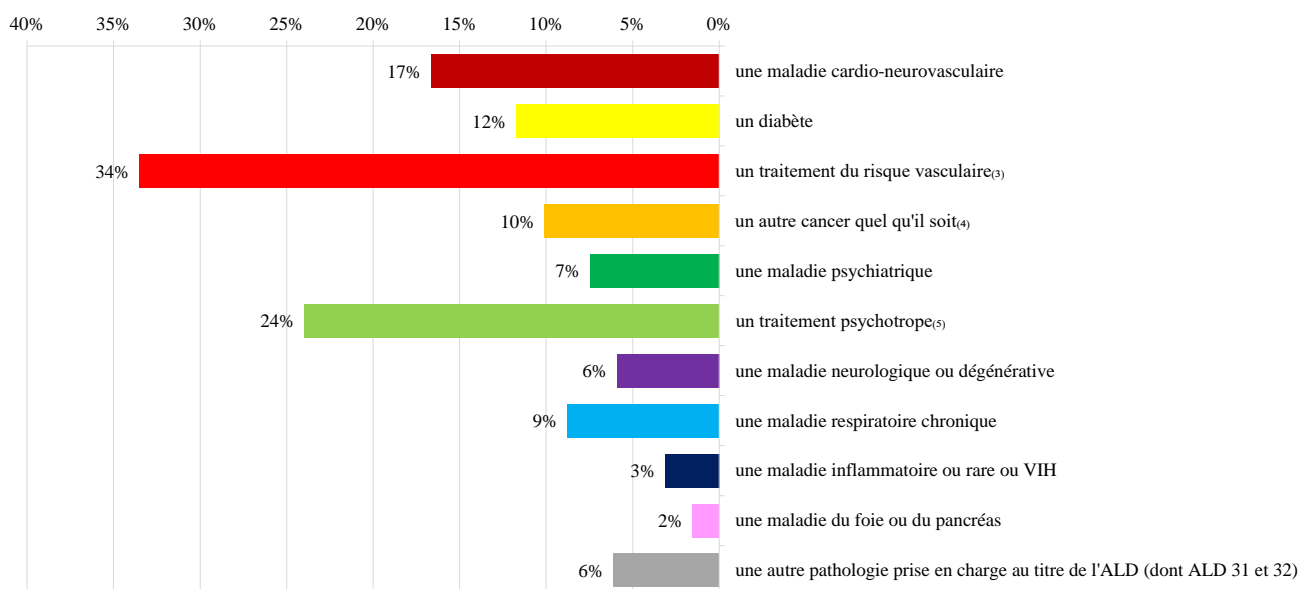
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	200	400	1 100	7 500	9 300
Effectif total	0	1 200	59 300	88 400	119 200	133 400	401 500
Taux brut	-	-	0,25%	0,48%	0,96%	5,66%	2,31%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance décédées en 2019 sont respectivement de 84 ans et de 86 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance, pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(3)</sup> Hors femmes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

<sup>(4)</sup> Des imprécisions du codage des séjours (entre cancer primitif et métastase sur un autre organe) peuvent conduire à une surestimation de ce pourcentage

<sup>(5)</sup> Hors femmes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 583 millions d'euros (0,3%) sont attribués à la prise en charge pour cancer du sein de la femme sous surveillance :

- 380 millions d'euros pour les soins de ville (65%)
- 62 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (11%)
- 141 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (24%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 1 180 euros par personne (Tous régimes confondus).

### 6. Evolutions entre 2015 et 2019

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance est de 1,69%. L'évolution brute de la prévalence chez les femmes entre 2015 et 2019 est de 0,06 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,07 point.

#### b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au cancer du sein de la femme sous surveillance est de 4,83%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 3,09%.